

Rouen, le 02/06/2025

### **1 - Mise en place des GOST**

Dans le cadre du chantier - devenu plan - de la surveillance, la Direction Générale souhaite désormais que les interrégions mettent en place des Groupes Opérationnels de Soutien Tactique (GOST).

Évidemment, le tout sans le moindre renfort d'effectifs. Encore une fois, il faudra faire plus... avec moins.

Pouvez-vous nous indiquer quand ce dispositif sera concrètement déployé en Normandie ?  
Quelles unités devront céder des agents pour alimenter ce nouveau groupe ?  
Et enfin, quelle sera sa localisation exacte ?

Autant de questions qui méritent des réponses claires, car sur le terrain, ce sont les agents qui devront en assumer les conséquences.

### **2 - Les chefs d'équipe**

S'agissant des chefs d'équipe, le chantier de la surveillance a débouché sur une proposition bien en deçà des attentes. Pour la CFDT, c'est une déception : quelques engagements flous, une indemnité toujours incertaine, le refus net d'accorder la demi-heure chef d'équipe... En revanche, une chose est certaine : les responsabilités juridiques, elles, pleuvent. Un vrai déséquilibre entre les devoirs qu'on impose et la reconnaissance qu'on refuse.

Lors du dernier CSA, la CFDT vous a demandé combien d'agents, par corps, vous aviez identifiés comme chefs d'équipe et transmis à la DG.

À la lecture du document, un constat s'impose : les agents de catégorie C sont les grands oubliés. Et pourtant, ils exercent très régulièrement des fonctions de chef d'équipe, notamment à la BSEP. Ce n'est un secret pour personne, sauf peut-être pour les tableaux de remontée.

Alors, nous vous posons la question :

Sur quelle base avez-vous identifié les chefs d'équipe au sein de la BSEP ?

Et surtout, pouvez-vous reconnaître l'implication de tous nos collègues, y compris ceux de catégorie C, et faire un erratum auprès de la DG ?

Ce serait un minimum de justice et de cohérence.

### **3 - Agrandissement de la gare maritime de Caen-Ouistreham**

Nous sortons d'une période de travaux dans les locaux de la gare maritime dédié à la brigade dans le cadre du BREXIT et maintenant de EES.

La ZAR va être élargie. Pouvez-vous nous indiquer l'avancée du projet ? Et savoir si cela va avoir un impact sur les installations douanières (aubettes, zones de contrôle, ... ) ?